



BON DE SOUTIEN POUR LA CREATION DU NOUVEAU REFUGE

NOM PRENOM

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

REGLEMENT

- chèque postal
- chèque bancaire

A l'ordre de la *SPA de Besançon et de Franche-Comté*

Je fais DON de la somme de :

15 euros

30 euros

50 euros

80 euros

Autre somme euros

La SPA de Besançon et de Franche-Comté est une association reconnue d'utilité publique.
Vous pourrez déduire de vos impôts 66% de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Ainsi, un don de 100 € vous donne droit à une réduction d'impôt de 66 €
et ne vous coûte en réalité que 34 €

N'oubliez pas de demander un reçu fiscal avec votre versement et de joindre une enveloppe timbrée à vos noms et adresse. Notre secrétariat vous l'enverra dès réception de votre don.